

Attaque la ZACC est un collectif de citoyens opposés à l'aménagement des ZACC (Zone d'aménagement communal concerté) de la route de Bolland et de Herve-Battice tel qu'il est prévu. Les projets actuels portent sur la création d'un petit parc d'activité économique, premier pas vers la bétonisation de plus de 80 hectares de terres agricoles et la construction de centaines de logements entre Herve et Battice.

Pour les opposants, ces projets sont en totale contradiction avec l'indispensable lutte contre le dérèglement climatique et l'effondrement de la biodiversité entre autres. Ils ont été conçus avec l'imaginaire du siècle dernier et ignorent les recommandations et les alertes des scientifiques. Ils aggraveront inévitablement les inondations dans les vallées de la Vesdre et de la Meuse.

S'il est intéressant de regrouper les logements autour de centres urbains plutôt que de les étaler le long des routes de campagne, il est tout à fait inapproprié de construire plus de 700 habitations pour environ 1500 personnes sur une ligne de crête entre Herve et Battice, de part et d'autre de la N3.

L'urbanisation intensive ainsi prévue ne va pas seulement contribuer à la destruction progressive du bocage caractéristique du Pays de Herve. Elle va poursuivre le prélèvement de terres agricoles précieuses pour l'agriculture et notre alimentation, et indispensables face au recul inquiétant de la biodiversité. Les bétonner ne peut qu'accélérer l'écoulement des eaux sur le versant des vallées où les haies et les arbres ont déjà disparu. Les épisodes orageux de plus en plus violents que nous connaissons à répétition s'accroîtront, si l'on en croit les scientifiques ; ils provoqueront des inondations avec des dégâts considérables. La catastrophe dans la vallée de la Vesdre en juillet 2021 qui a semé la mort et des destructions incalculables devrait nous alerter et nous amener à reconsidérer de fond en comble notre façon d'habiter le territoire.

Les promoteurs de tels projets n'accordent guère d'importance à la santé des riverains et à la qualité de vie des citoyens. Une telle concentration de l'habitat autour de la N3 avec l'augmentation du nombre de véhicules ne peut aboutir qu'à l'asphyxie à la fois de la circulation et des gens. La N3 connaît déjà aujourd'hui des embouteillages aux heures de pointe. L'apport de plus de 1500 habitants à proximité immédiate ne peut qu'aggraver cette situation. En plus des désagréments et des pertes économiques ainsi engendrés, la pollution par les gaz d'échappement entraînera des conséquences graves sur la santé des riverains.

Conscients des effets néfastes de ce projet, un peu moins de 1000 citoyens ont tout d'abord exprimé leur opposition au moment de l'enquête publique en lien avec la demande d'aménagement du parc d'activité économique. Après une réunion d'information et une autre de concertation qui n'ont débouché sur aucun résultat, le collectif *Attaque la ZACC* a introduit un recours auprès de la Région wallonne. Celle-ci n'y a donné aucune suite dans les délais, entraînant par le fait même la confirmation de la décision de la Ville de Herve. Il ne restait dès lors au collectif plus d'autre moyen d'être entendu que d'introduire un recours au Conseil d'État. Celui-ci n'a pas encore rendu sa décision.

Attaque la ZACC n'est pas opposé à toute construction. Il est demandeur d'une véritable concertation afin de faire évoluer ce projet. Il est soucieux des défis liés au réchauffement climatique et à la chute de la biodiversité, entre autres. Il tient à ce que la qualité de vie des citoyens – actuels et à venir – soit prise en compte avant les intérêts de promoteurs immobiliers.

Personne de contact : Guy Simonis - 087 67 58 96 – guy.simonis@skynet.be